
Guide Pratique

Créer un Dossier d'Exécution

powalco 

Table des Matières

1	L'exécution de chantier.....	5
	1.1 - L'exécution en tant que GCC	5
	1.2 - L'exécution en tant que GDV	9
2	Besoin d'aide?.....	11

1 - L'exécution de chantier

Le dossier d'exécution (DE) sert à informer le début des travaux, la fin des travaux et de l'état des lieux ».

En tant que GDV vous devez valider l'état des lieux. Si vous estimez que le chantier n'a pas été remis en état, rejetez l'état des lieux : des travaux complémentaires seront automatiquement demandés. Toutefois, si vous devez exécuter un chantier qui n'est pas sur votre voirie ou si vous êtes coordinateur pilote, vous devrez créer un dossier d'exécution comme un GCC. L'exécution de chantier est donc expliquée ici en deux parties.

1.1 L'exécution en tant que GCC

• 1.1.1 Créer le DE pour un chantier informé

Vérifiez, dans l'onglet « Dispenses », si les cases cochées sont correctes. Le cas échéant, cochez « Oui » lorsque cela est nécessaire. Cliquez ensuite sur le bouton bleu « Poursuivre le flux proposé ».

APERÇU CONTACTS DISPENSES DOSSIERS NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES AUTRES INFORMATIONS LIGNE DU TEMPS

FLUX PROPOSÉ
Information jour -5

Type de travaux et importance

TRAVAUX URGENTS
Oui Non

OUVERTURE DES VOIES DE CIRCULATION
Oui Non

LONGUEUR ZC (M) CONSTATÉE
Cliquer ici pour modifier

SURFACE ZC (M²) CONSTATÉE
Cliquer ici pour modifier

SURFACE ZC (M²) CALCULÉE

Poursuivre flux proposé Informer Programmer Pour association

Un nouveau Pop up s'ouvre et si toutes les informations sont correctes, j'exécute.

DÉBUT DE CHANTIER *
13/10/2025

FIN DE CHANTIER *
15/10/2025

QUALIFICATIF DES DATES *
Réalisation

CONTACT DE L'ÉTUDE DU CHANTIER
Bastian Crale

NOM DU CONTACT SPÉCIFIQUE POUR L'ÉTUDE DU CHANTIER
Crale

PRÉNOM DU CONTACT SPÉCIFIQUE POUR L'ÉTUDE DU CHANTIER
Bastian

ADRESSE E-MAIL DU CONTACT SPÉCIFIQUE POUR L'ÉTUDE DU CHANTIER
bastian.crale@tf-test

Exécuter ou Fermer

Le statut du DE est maintenant en "lancé". Il passera en exécution à la date choisie dans l'aperçu ou vous pouvez choisir de changer le statut manuellement grâce au bouton bleu "Démarrer exécution"

ORGANISATION
Beliris

STATUT
Lancé

ARRÊTE DE POLICE (OPTIONNEL ET NON OBLIGATOIRE SUR LA PLATEFORME)
Parcourir / Déposer des fichiers ici

GDV concernés

TITRE	SURFACE DE LA ZN IMPACTE (M²)	GDV COMPÉTENT	TYPE DE GDV
PROJETUS.GDV	1,421275	<input type="checkbox"/>	Commune
GDV.BESA	1,421275	<input type="checkbox"/>	Commune
Prov.Hainaut - Arrondissement de Mons	1,421275	<input type="checkbox"/>	Autre
GDV.EUA	1,421275	<input type="checkbox"/>	Commune
GDV.VOO	1,421275	<input type="checkbox"/>	Commune
Doss.GDV	1,421275	<input type="checkbox"/>	Commune

Démarrer exécution

Le statut passe "en exécution" et la barre de guidance vous propose alors la "fin de travaux" (à faire lorsque votre chantier est terminé.)

 Si un Dossier d'autorisation précède le DE,
il vous suffit d'aller dans l'onglet dossier afin de le créer.

APERÇU DOSSIERS CONTACTS DISPENSES NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES AUTRES INFORMATIONS LINÉE DU TEMPS

CRÉER DOSSIER

Appel à Coordination Autorisation Exécution

● 1.1.2 La fin des travaux

Après avoir cliqué sur "Fin de travaux", l'état des lieux s'ouvre:

1. Si une réunion est nécessaire, remplissez "Préparation à la réunion" et cliquez sur le bouton bleu "Envoyer invitation"
2. Dans le cas contraire, passez directement à l'onglet EDL

Etat des lieux-1: 25026870

EDL / DE-1: 25026870

APERÇU EDL NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION*

Bellefis
Organisation de l'utilisateur qui a créé l'EDL (bénéficiaire ou gestionnaire)

STATUT*

Pas commencé

TYPE*

Entrée Sortie

LOCALISATION

50.483316,3.921608

EDL DE SORTIE COMPLÉMENTAIRE

Préparation de la réunion (1)

DATE DE LA RÉUNION*
Cliquer ici pour modifier

LIEU DE LA RÉUNION*
Cliquer ici pour modifier

ORDRE DU JOUR
Cliquer ici pour modifier

GDV COMPÉTENT ORGANISATION

AC Creuzons

INVITATION PARTICIPANTS

Envoyer invitation

DATE D'INVITATION

Photos validations état des lieux

Parcourir / déposer des fichiers ici



N'oubliez pas d'y annexer les pièces jointes si nécessaire.

Si les photos sont stockées sur un serveur, cochez URL et mettez le lien d'où elles peuvent être téléchargées. Cliquez sur le bouton « Ajouter »

EDL / CH: CCC QUATRE VENTS WAHA / DE:

Etat des lieux-1: 2100...

Dans l'EDL, cliquez sur *Unilatéral* (Si vous étiez seul pour les travaux ou contradictoire si vous venez d'un CCC), ensuite sur *Prinstin Etat* et enfin, sur le bouton bleu "Envoyer EDL"

Etat des lieux-1: 25026870

EDL / DE-1: 25026870

APERÇU EDL NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATIONS INTÉRESSÉES

ORGANISATIONS ABSENTES
Cliquer ici pour modifier

PERSONNES REPRÉSENTANT ORGANISATIONS
Cliquer ici pour modifier

PROCÈS VERBAL
Cliquer ici pour modifier

CONSTAT

Unilatéral Contradictoire

COMMENTAIRES EDL
Cliquer ici pour modifier

Envoyer EDL

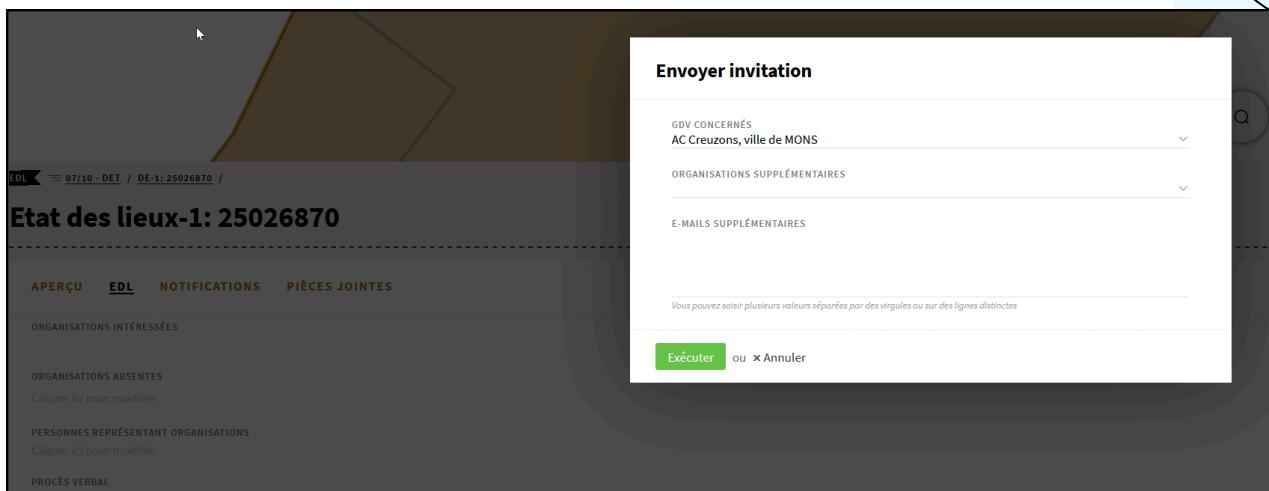
DATE D'ENVOI PV

CONCLUSION

Travaux complémentaires Présent etat

A ne compléter que pour l'EDL de sortie.
Le bouton "travaux complémentaires" ne change pas le statut du DE.

un pop up s'ouvre "Envoyer invitation", cliquez sur le bouton vert "Exécuter".



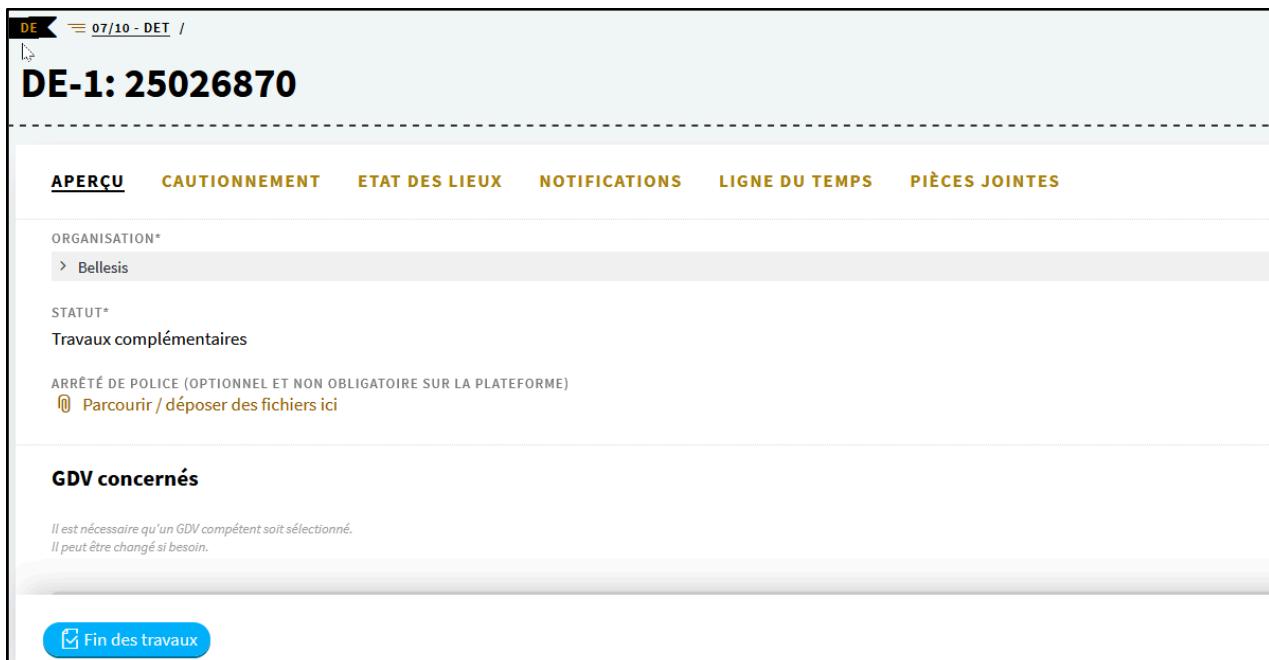
En tant que GDV, effectuant des travaux sur votre propre voirie, vous pouvez passer l'étape de la "fin de travaux" et faire directement, une "fin de chantier".

● 1.1.3 Travaux complémentaires

Si le GDV estime que le chantier n'a pas été remis en état d'origine, il rejetera la validation d'état des lieux et le statut du DE passera en « travaux complémentaires »

Lorsque vous aurez terminé les travaux complémentaires :

1. Changez le statut du DE en "Fin de travaux" grâce à barre de guidance.
2. Complétez un nouvel EDL de sortie.



1.2 L'exécution en tant que GDV

Dans la liste « S01.Appels/Tâches/Validations », ouvrez la tâche « Validation EDL » dans un nouvel onglet.

Consultez les photos en pièce jointes ou stockées en ligne. Les GCC ne sont pas tenus de mettre un reportage photo. Dans ce cas, il faudra aller constater l'état des lieux sur place.

01.Appels/Tâches/Validations - P.Hainaut						
TITRE	STATUT	CRÉÉ LE	RÉPONSE	COMMENTAIRES	RÉPONSE	COMMENTAIRES ORGANISATION
En cours, ...	En cours	07/10/2025			Approuvé Pas concerné Rejeté	AC Creuzons
25026870-DE-Validation EDL	En cours	07/10/2025			Approuvé Pas concerné Rejeté	AC Creuzons

- Si vous êtes d'accord sur l'état des lieux, cliquez sur « *Approuver* ». (1)
- Si vous n'êtes pas concerné par ce chantier, cliquez sur « *Pas concerné* ». (2)
- Si vous estimatez que des travaux complémentaires sont nécessaires, décrivez les travaux à effectuer sous « *Commentaires* » (3), cliquez sur « *Rejeter* » (4)
- Si vous demandez des travaux complémentaires, le GCC doit refaire un nouvel EDL.

VALIDATIONS 07/10 - DET / ... / ETAT DES LIEUX-1: 25026870 /

25026870-DE-Validation EDL

APERÇU NOTIFICATIONS PIÈCES JOINTES

ORGANISATION* > AC Creuzons
Organisation en charge de la validation.

RÉPONSE  ① Approuvé Pas concerné Rejeté  ④

Si vous souhaitez envoyer un commentaire, veuillez préalablement remplir ce dernier avant de répondre au moyen des boutons ci-dessus.

STATUT* En cours

COMMENTAIRES  ③ Cliquez ici pour modifier
Cliquez à côté du champ afin de sauvegarder le commentaire.

- Vous avez 30 jours pour approuver un état des lieux ou demander des travaux complémentaires. Passé ce délai, le DE passera automatiquement en « fin de chantier ».

Après avoir approuvé l'état des lieux, allez sur l'aperçu du DE et changez le statut en « fin de chantier ».



Une nouvelle liste “DOSSIERS A TRAITER” est disponible si vous le souhaitez afin de gérer vos dossiers en attente. Similaire à la 01. Appels/Tâches/ Validations mais celle-ci vous mène directement vers la tâche à traiter plutôt que vers la notification.

- Si vous êtes d'accord sur l'état des lieux, cliquez sur « Approuver ». (1)
- Si vous n'êtes pas concerné par ce chantier, cliquez sur « Pas concerné ». (2)
- Si vous estimatez que des travaux complémentaires sont nécessaires, cliquez sur « Rejeter » (3)

- Un pop up s'ouvre, afin d'y ajouter un commentaire et cliquez sur "Exécuter"
- Si vous demandez des travaux complémentaires, le GCC doit refaire un nouvel EDL.

- Vous avez 30 jours pour approuver un état des lieux ou demander des travaux complémentaires. Passé ce délai, le DE passera automatiquement en « fin de chantier ».

- Vous pouvez également cocher la case "mettre à jour le dossier vers la fin de chantier"

2 - Besoin d'aide?

Plateforme Powalco

Pour vous former, conseiller et aider sur la plateforme :

Téléphoner au **081/81.00.45**

Écrire à support@powalco.be

Powalco ASBL
Avenue d'Écolys 2, bte 19
5020 Suarlée

Comité Technique

Pour des réponses à vos questions d'ordre juridique :

Téléphoner au **081/77.27.04**

Écrire à support.ccch.dgo1@spw.wallonie.be

Commission de coordination des chantiers
Comité technique
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur